

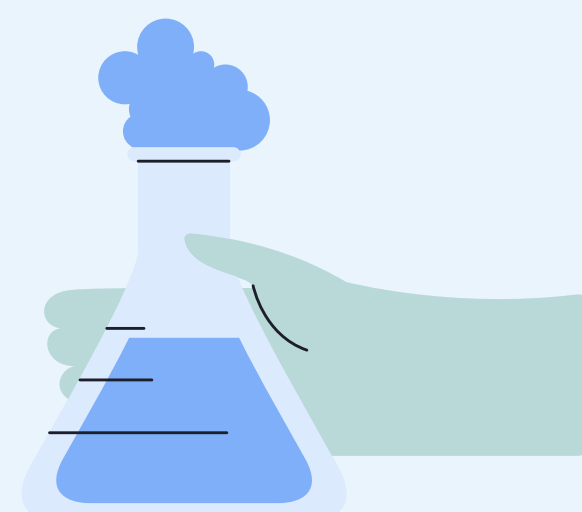
Procédure de stockage et d'utilisation des produits mortels dans les laboratoires de Recherche



L'utilisation des produits très toxiques doit être limitée et si possible remplacée par des produits **MOINS** dangereux.

Produits dont les mentions de danger sont :

H 330 ; Mortel par inhalation
H 310 ; Mortel par contact avec la peau
H 300 ; Mortel en cas d'ingestion
H 304 ; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
R26/27/28 ; Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion



Objectifs de prévention :

- **Ne stocker sous sorbonne que la quantité minimale** de produits compatibles avec l'activité prévue.
- **Manipuler ces produits dans les espaces dédiés afin de :**
 1. **Limiter le nombre** de personnes exposées aux produits chimiques dangereux
 2. **Limiter la durée** d'exposition à ces produits



Mesures organisationnelles :

- Mettre à jour un état de stock par un responsable.
- Mettre en place une gestion stricte en temps réel du stock et des flux, dans le local ou l'armoire de stockage, et dans le laboratoire.
- Informer les utilisateurs de la procédure de gestion/élimination des produits mortels.
- Prévoir un accès réservé à une ou plusieurs personnes spécialement désignées et formées.
- Limiter le temps de séjour sur les paillasse à la durée des manipulations et éliminer les stockages tampons et les stockages sauvages.
- Mettre en place une mesure favorisant **le retour et l'élimination des produits non utilisés.**
- Mettre en place une procédure d'élimination des produits inutiles ou périmés.



Réalisation pratique :

- Ces produits (cyanures, fluorures alcalins, arsenic, bichromate de potassium, bichromate d'ammonium, etc ...) doivent être stockés dans **des armoires fermées à clef** et réservés aux personnes habilitées.

